



Nouveaux quartiers prioritaires de la Somme : 9 quartiers comptant 36 000 habitants

La Picardie présente une géographie prioritaire de la ville relativement conséquente avec 23 communes concernées contre 20 auparavant, représentant 44 quartiers prioritaires et plus de 148 000 habitants, soit près de 7,8 % de la population régionale.

La Somme compte neuf nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville, concentrés dans les agglomérations d'Amiens et d'Abbeville. En 2011, 36 000 habitants y résident, soit 6,5 % de la population du département. La taille moyenne des quartiers prioritaires du département se situe dans la tendance nationale. Les revenus des habitants des quartiers prioritaires de la Somme se positionnent en retrait de ceux de l'ensemble des habitants de ces quartiers au niveau national. Les difficultés sociales de leurs habitants sont multiples, notamment en termes d'accès au marché du travail ou d'habitat.

Martial Maillard, Gwénaëlle Rimajou, Insee

Dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, les décrets du 30 décembre 2014 recentrent la géographie prioritaire sur les 1 294 quartiers les plus en difficulté au plan national, afin d'y concentrer les moyens publics. Cet état des lieux initial est la première pierre du dispositif de suivi et d'évaluation des politiques publiques en faveur des quartiers de la politique de la ville.

6,5 % de la population samarienne vit dans un quartier prioritaire

Dans la Somme, les neuf quartiers prioritaires de la politique de la ville, définis fin 2014, comptent 36 400 habitants, soit 6,5 % de la population du département. Cette proportion place la Somme au 31^e rang des 96 départements métropolitains (*figure 1*). En France

métropolitaine, 8 % de la population vit dans un quartier prioritaire, contre 7 % dans l'Aisne, 9 % dans l'Oise et 7,8 % en Picardie.

La taille moyenne des quartiers prioritaires samariens est proche de son niveau national, avec respectivement 4 000 et 3 800 habitants (*figure 2*). Seuls trois quartiers sur neuf hébergent moins de 2 000 habitants, tandis que le quartier Étouvie à Amiens atteint 7 000 habitants. Au 38^e rang des quartiers prioritaires de France métropolitaine, Amiens-Nord compte 15 400 habitants (*figure 3*).

Des revenus particulièrement faibles

Proche de 17 700 euros par unité de consommation (UC) sur l'ensemble de la population de la Somme (19 200 au niveau national), le revenu fiscal médian (*définitions*) est inférieur à 8 000 euros dans quatre quartiers et compris entre 8 000 et 11 000 euros dans cinq quartiers. Ainsi, 38 % des habitants des quartiers prioritaires samariens vivent sous le seuil de bas revenus (*définitions*), contre 29 % pour l'ensemble des quartiers métropolitains.

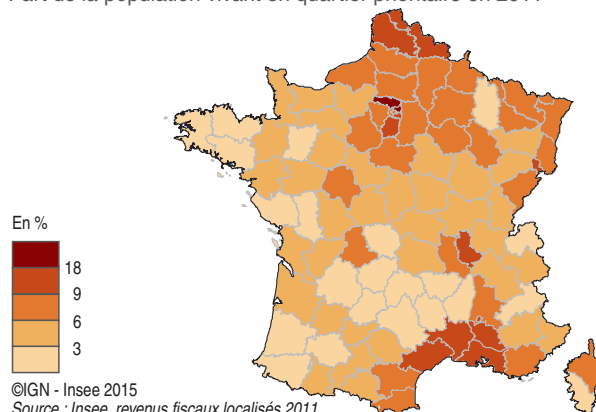
Le quartier dont les habitants disposent du revenu le plus modeste est le quartier Soleil Levant à Abbeville, où la moitié des habitants a un revenu inférieur à 6 000 euros par an et par UC. Avec un revenu médian de 10 800 euros par UC, les quartiers Pierre Rollin et Les Parcheminiers à Amiens sont les moins en difficulté de la Somme parmi ceux relevant de la géographie prioritaire.

Un accès difficile au marché du travail

Les faibles revenus des habitants des quartiers prioritaires découlent largement des difficultés qu'ils rencontrent sur le marché du travail. En moyenne, en 2010, 35 % de la population active des quartiers est au chômage, contre 14,5 % de l'ensemble des actifs de la Somme. Le chômage des quartiers est aussi plus souvent de longue durée.

1 Une proportion d'habitants en quartier prioritaire plus élevée dans le Nord-Est et le Sud de la France

Part de la population vivant en quartier prioritaire en 2011



2 Des tailles de quartiers prioritaires dans la moyenne nationale dans la Somme

Population dans les quartiers prioritaires de la Somme selon l'EPCI d'appartenance en 2011

	Quartiers prioritaires			Ensemble du territoire
	Quartiers prioritaires	Habitants vivant dans un quartier prioritaire	Population moyenne des quartiers prioritaires	Part de la population vivant dans un quartier prioritaire
	Nombre	Nombre	Nombre	%
CA Amiens Métropole	6	29 701	4 950	18,5
CC de l'Abbeville	3	6 718	2 239	22,0
Département de l'Aisne	17	39 091	2 299	7,2
Département de l'Oise	18	72 329	4 018	8,9
Département de la Somme	9	36 419	4 047	6,5
Région Picardie	44	147 839	3 360	7,8
France métropolitaine	1 294	4 907 561	3 792	7,8

Source : Insee, revenus fiscaux localisés 2011

Par ailleurs, quand ils occupent un emploi, les actifs des quartiers sont plus fréquemment non diplômés. C'est le cas de 29 % d'entre eux, proportion double de la moyenne départementale. Cette situation est doublement pénalisante : en matière de salaires, mais aussi de réinsertion professionnelle en cas de perte d'emploi. Les résidents des quartiers occupent également davantage des emplois précaires et à temps partiel (respectivement 26 % et 28 %), moins rémunérateurs.

Des conséquences sur les conditions de vie

Les difficultés des habitants des quartiers prioritaires se traduisent dans leurs conditions de vie, et notamment de logement : 95 % d'entre eux sont locataires contre 34 % de l'ensemble des Samariens, et plus particulièrement locataires du parc social (88 % contre 15 %). La mobilité résidentielle est assez fréquente : en 2011, 47 % des ménages sont installés dans leur logement depuis moins de cinq ans. L'équipement automobile reste en retrait. Ainsi, 39 % des habitants des quartiers vivent au sein d'un ménage ne possédant pas de voiture, proportion qui atteint 48 % dans le quartier Étouvie à Amiens. Enfin, les difficultés sont aussi liées à la composition familiale : 24 % de ces personnes appartiennent à une famille monoparentale. Cette situation concerne 27 % des résidents des quartiers Étouvie, Condorcet Philéas Lebesgue et Pierre Rollin à Amiens, et l'Espérance à Abbeville.

Dans la Somme, la population des quartiers prioritaires est plutôt jeune, avec 26 % de moins de 14 ans contre 24 % au niveau métropolitain. Cette proportion positionne le département au 10^e rang métropolitain. Comptant davantage d'enfants, la taille moyenne des ménages est relativement importante et 6,5 %

des habitants des quartiers prioritaires samariens vivent au sein d'un ménage d'au moins six personnes (19^e rang des départements).

Néanmoins, l'isolement concerne une part significative des habitants : 14 % vivent seuls et un habitant sur vingt est une personne âgée seule.

Des quartiers parmi les plus touchés par la pauvreté

Dans la Somme, les quartiers de la nouvelle géographie prioritaire sont concentrés au sein de la communauté d'agglomération (CA) d'Amiens métropole et de la communauté de communes (CC) de l'Abbeville. Les 30 000 habitants des quartiers prioritaires représentent 19 % de la population de la CA Amiens métropole. Cette proportion atteint 22 % dans la CC de l'Abbeville.

Les quartiers prioritaires samariens apparaissent hétérogènes en termes de revenus. Le revenu médian par UC est inférieur à 7 800 euros dans les quartiers Soleil Levant à Abbeville, Étouvie et à Amiens Nord. Particulièrement touchés par la pauvreté, ces quartiers se positionnent au niveau national parmi les 10 % des quartiers prioritaires où la part de la population vivant sous le seuil de bas revenu est la plus élevée. Cette pauvreté résulte notamment de difficultés particulières d'insertion sur le marché du travail, le chômage touchant 40 % de la population active de ces quartiers.

Les quartiers Les Parcheminiers à Amiens et Les Argillières à Abbeville, quant à eux, sont légèrement moins en difficulté avec un revenu médian par UC supérieur à 10 400 euros.

Des quartiers aux visages différents

Au-delà des ressources financières de leurs habitants, les quartiers prioritaires de la Somme présentent des disparités socio-démographiques. Les mineurs constituent un tiers des habitants d'Étouvie, Marcel Paul Salamandre, Amiens Nord à Amiens, ou Soleil Levant à Abbeville mais moins d'un sur cinq dans le quartier Les Parcheminiers à Amiens. Ce dernier est très atypique. Proche d'un pôle universitaire, il est davantage habité par de jeunes adultes et compte un quart de 18-24 ans et un tiers de personnes isolées. À Abbeville, le quartier Les Argillières est plutôt peuplé de familles avec enfants. L'habitat y est différent aussi : 80 % des habitants vivent dans une maison. ■

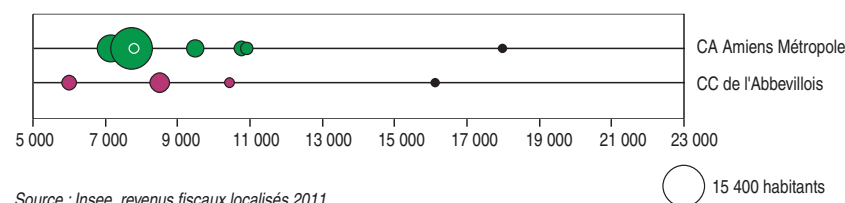
Définitions

Le revenu fiscal médian est le revenu qui divise la population en deux parties : la moitié de la population a un revenu fiscal inférieur au revenu fiscal médian et l'autre moitié un revenu supérieur.

Le seuil de bas revenus correspond au 1^{er} décile de revenu par unité de consommation de l'ensemble des unités urbaines contenant au moins une zone urbaine sensible ou un nouveau quartier prioritaire.

3 Des disparités de revenus entre les quartiers prioritaires de la Somme

Revenus des habitants des quartiers prioritaires par EPCI en 2011



Source : Insee, revenus fiscaux localisés 2011

Note de lecture

Chaque bulle représente un quartier prioritaire, dont la taille est proportionnelle à la population du quartier. Sa position sur l'axe indique le revenu médian par unité de consommation du quartier. Les points noirs représentent le revenu médian par unité de consommation de l'EPCI englobant. Ils permettent de mesurer l'écart de revenus entre les quartiers prioritaires et les EPCI englobants.

Par exemple, pour la CC de l'Abbeville, le revenu médian des habitants du premier quartier prioritaire est de 6 000 euros par UC, celui du deuxième de 8 490 euros par UC et celui du troisième de 10 400 euros par UC. Pour l'ensemble des habitants de ce territoire, le revenu médian est de 16 080 euros par UC.

Insee Picardie
1, rue Vincent Auriol
CS 90402
80004 Amiens Cedex 1

Directeur de la publication :
Amaud Degorre

Chef du service Études-Diffusion :
Danièle Lavenseau

Rédactrice en chef :
Nathalie Salomon

ISSN : 2416-8963
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- www.gouvernement.fr/action/la-nouvelle-geographie-prioritaire
- sig.ville.gouv.fr

